Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 89 (1953)

Heft: 43

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONTREUX, 5 décembre 1953 LXXXIXe année – No 43

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

796

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Ecole supérieure de Commerce

et

d'Administration du Canton de Vaud

Lausanne

OUVERTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1954-1955

MARDI 20 AVRIL 1954

Examens d'admission : Mardi 20 et mercredi 21 avril, à 8 h.
Commencement des leçons : Jeudi 22 avril, à 8 h.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **25 mars.**

Le livret scolaire doit être présenté.

Les élèves possédant le *Certificat d'études primaires supérieures* sont admis sans examens en 2e ;

les élèves porteurs du *Certificat d'études secondaires* sont admis en 3e année de l'Ecole de commerce. Ceux qui viennent d'une section classique ou scientifique doivent, durant le premier trimestre, suivre un cours de raccordement d'arithmétique, de comptabilité et de sténographie et, durant le second trimestre, un cours de raccordemeut de dactylographie ; en septembre, ils subissent un examen écrit de droit commercial et d'économie commerciale (programme de 2e année).

AGE MINIMUM POUR L'ADMISSION EN 1re
14 ANS RÉVOLUS AU 31 DÉCEMBRE
UN AN DE PLUS
POUR CHACUNE DES CLASSES SUIVANTES

A l'enseigne de la
Lampe Eternelle
vous trouverez
un cadre accueillant
★
Un bon vin
et des spécialités au fromage

E. PAUTEX
Caroline 1 Lausanne

Vos imprimés
seront
exécutés
avec goût
par l'

Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux

FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich

SA DEVISE :

CAPITAL FIXE PRIME FIXE

LAUSANNE

Ile Saint-Pierre

Inscrivez-vous à la

GUILDE DU LIVRE

4, av. de la Gare - LAUSANNE
Tél. 23 79 73

Pour **Fr. 1.85** par mois (ou **Fr. 5.50** par trimestre) **vous obtiendrez au prix de revient**

1° chaque trimestre **un beau livre** relié, soigné, imprimé impeccablement, des meilleurs auteurs contemporains.

2° **et un bulletin** littéraire gratuit, mensuel.

Oeuvre d'utilité publique.

Renseignements gratuits et sans engagement.

LXXXIXe ANNÉE - No 43 5 décembre 1953

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : *Le caissier de la Commission de lecture S. P. R. à quelques sections. —* **Vaud :** *Formation accélérée d'instituteurs et d'institutrices à l'E. N. — Liste des présidents de sections de la S. P. V. — Guilde de travail. — Baulmes et environs. — Société vaudoise de T. M. et R. S. — Association vaudoise des maîtres de gymnastique. —* **Genève :** *C. I. A. : Adaptation de nos traitements assurés. — U. I. G. - Dames. —* **Neuchâtel :** *Encore le brevet d'aptitude. — Cartel.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : A. Chz. : *Le 10 décembre 1953 la Déclaration des droits de l'homme aura cinq ans. — Comment enseigner les principes de la Déclaration. — Civisme international : Cours organisé par la Commission nationale pour l'Unesco. —* **Louis Meylan** : *L'enseignement des langues vivantes. —* **Georges Panchaud :** *L'enseignement de l'histoire et la compréhension entre les peuples. — Le pétrole. — Missions consultatives. — La Thaïlande et sa population.*

Partie corporative

LE CAISSIER DE LA COMMISSION DE LECTURE S.P.R. A QUELQUES SECTIONS :

La Commission romande pour le choix de lectures a fait un gros effort depuis un an, c'est-à-dire à partir de l'Exposition itinérante, pour se faire mieux connaître des éditeurs, améliorer son rendement et paraître trimestriellement cette année, ce qu'elle va réussir. En effet, une quatrième feuille va sortir en décembre et le 50e fascicule 1953 contiendra un inhabituel nombre de pages.

Nous prions donc les trésoriers des sections qui n'ont pu encore effectuer leur versement de nous en faire l'envoi sans trop tarder. Et déjà, nous les remercions.

A. Chevalley.

VAUD

FORMATION ACCÉLÉRÉE D'INSTITUTEURS ET D'INSTITUTRICES A L'E.N.

L'appel adressé à des étudiants, porteurs du baccalauréat ou du certificat de maturité paru dans la presse quotidienne afin d'engager un certain nombre de ceux-ci à entrer à l'Ecole Normale pour y suivre **une année** de cours en vue d'obtenir le brevet de maître ou de maîtresse primaire a ému plusieurs collègues. Le Comité central s'est préoccupé de cette question et a demandé au Chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes des assurances quant au caractère provisoire de cette mesure et quant à l'application intégrale des lois et règlements en vigueur à ces futurs collègues, notamment en ce qui concerne leur affiliation à la Caisse de pensions de l'Etat.

Le Chef du Département a bien voulu nous répondre et nous donner des renseignements détaillés et complets qui sont — croyons-nous — de nature à calmer les inquiétudes de quelques-uns. Le secrétaire de l'E.N. a également donné au soussigné — oralement et à titre privé — quelques indications complémentaires.

Reconnaissons tout d'abord — avec M. le Chef du Département — qu'il vaut probablement mieux être obligé de pallier (provisoirement) un manque de personnel enseignant que trouver des expédients pour faire vivre un trop grand nombre d'instituteurs ou d'institutrices ne trouvant pas à se placer. La classe accélérée qui vient d'être créée à l'Ecole Normale correspond à un besoin urgent. Elle comprend (si je suis bien informé) 19 jeunes gens et 12 jeunes filles. Il s'agit d'élèves cultivés et non pas d'éléments ayant échoué dans un autre établissement. Ils forment réellement une classe où ils suivent un programme chargé (36 heures par semaine de novembre 53 à mars 54). L'été prochain sera consacré à des stages pratiques. **En automne 54,** ceux qui auront subi avec succès l'examen final obtiendront un **brevet provisoire,** qui deviendra définitif après quelques cours de perfectionnement durant les deux premières années de pratique. Nous pouvons donc — semble-t-il — être rassurés quant à la formation de ces futurs collègues.

Quant à leur affiliation à la Caisse de pensions de l'Etat, ils seront placés sur pied d'égalité avec les instituteurs ayant suivi la filière normale et ils s'engageront à desservir pendant 3 ans au moins une école publique du canton. E. B.

LISTE DES PRÉSIDENTS DE SECTIONS DE LA S. P. V.

Aigle :	Aubert Paul, Rennaz.
Aubonne :	Margot Maurice, Bière.
Avenches :	Patthey Wilhelm, Faoug.
Cossonay :	Sauer Louis, Penthalaz.
Echallens :	Pittet Ernest, Villars-le-Terroir.
Grandson :	Pécoud René, Fontaines.
Ste-Croix :	Jaquier Ernest, La Vraconnaz.
Lausanne :	Pasche Robert, Lausanne.
La Vallée :	Capt Gilbert, Le Brassus.
Lavaux :	Rochat Hermann, Chexbres.
Morges :	Martin André, Etoy.
Moudon :	Piot Jean, Brenles.
Nyon :	Barraud Louis, Founex.
Orbe :	Rochat André, Premier.
Oron :	Goy Charles, Carrouge.
Payerne :	Barblan Peider, Payerne.
Pays d'Enhaut :	Morel Roger, Rougemont.
Rolle :	Ferrari Lucien, Rolle.
Vevey :	Clavel Agénor, La Tour-de-Peilz.
Yverdon :	Ruffetta Jean, Chêne-Pâquier.

GUILDE DE TRAVAIL (techniques Freinet)

Aujourd'hui, à 14 h. 30, Restaurant du Théâtre, Lausanne. P. Badoux et J.-P. Monod présentent ce sujet : « Les fiches ». (Voir « Bulletin » de samedi dernier.)

BAULMES ET ENVIRONS

Leçons de gymnastique mensuelles : jeudi 10 décembre à 17 h. à la cantine de Baulmes. Chaque collègue est cordialement invité.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE T. M. ET R. S.

C'est **aujourd'hui** que M. **H. Rochat** nous apprendra à confectionner, par des procédés faciles et à la portée de tous, des reliefs géographiques durables. A 14 h. 30 au Collège des Croix-Rouges. Apporter manuel-atlas et cartes : Vaud, Suisse, Europe.

Prix, tout compris : Fr. 4.—.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

COURS DE SKI

L'A.V.M.G. organise un cours de ski à Bretaye les samedi et dimanche 19 et 20 décembre.

Logement et pension : Maison militaire de Bretaye.

L'enseignement sera confié à des instructeurs de ski diplômés. Il est prévu une classe de débutants.

Les membres de l'A.V.M.G. recevront la moitié de leurs frais de voyage. Nous invitons cordialement les membres du corps enseignant à participer à ce cours.

Les inscriptions doivent parvenir à Numa Yersin, av. Bergières 3, Lausanne, jusqu'au samedi 12 décembre.

GENÈVE — *C. I. A.*

ADAPTATION DE NOS TRAITEMENTS ASSURÉS

Comme notre collègue G. W. nous l'a dit dans ses articles de l'« Educateur », seul le projet de modification des statuts sera soumis à l'assemblée générale extraordinaire du 7 décembre. Le rapport du Conseil d'Etat sur l'adaptation des traitements doit être préalablement ratifié par le Grand Conseil et le sera très probablement bien que l'opération coûte à l'Etat 957 000 fr. (moitié de la cotisation supplémentaire).

Pour que nous nous rendions compte de ce qui nous est proposé, il est indispensable de faire des comparaisons. Et seul un exemple concret est capable d'éclairer des textes où les spécialistes eux-mêmes se meuvent à tâtons. A ce propos, la CIA pourrait bien nous offrir des statuts à la portée du fonctionnaire-homme de la rue, quitte à élaborer un règlement d'application à l'usage de MM. les actuaires et teneurs de livres.

En attendant que ce vœu soit exaucé, comparons les prestations actuelles avec celles du projet, dans le cas particulier suivant :

Un instituteur X, né le 30. 5. 1893, nommé en 1915, compte se retirer à 62 ans, c'est-à-dire en 1955. Quelle retraite touchera-t-il selon le statu quo et selon le projet d'adaptation ?

En 1955, il aura 40 ans de service, donc terminé ses versements statutaires, qu'il soit du RS ou du RN et aura droit par conséquent à une rente égale à 75 % de son salaire assuré CIA.

Son traitement de base (1921) s'élevant à 7600 fr. (maximum), X touche un traitement réel de 7600 × 1,7 = 12 920 fr.

Son traitement légal actuel est 7600 × 1,5 = 11 400 fr.

Dès 1954, si l'intégration du 1/15 de ce montant a lieu, son traitement légal de 7600 × 1,6 = 12 160 fr. (traitement adapté).

Ces données permettent de calculer le montant de la retraite que touchera X à 62 ans, quel que soit le régime auquel il appartient. Pour les calculs, l'échelle 10 lui est applicable (art. 77), d'où les résultats suivants :

	Statu quo		*Projet*	
Traitement assuré :	7600 × 1,4 =	10 640.—	10640 × 16/15 =	11 349.—
Fraction AVS : (statuts p. 36)		1 250.—	(projet p. 18)	1312.—
Fraction CIA		9 390.—		10 037.—
Rente CIA	9390 × 0,75 =	7 042.—	10037 × 0,75 =	7 528.—
Rente AVS (val. 62 ans)				
	1125 × 0,73 =	821.—	1300 × 0,73 =	949.—
Rente totale célibataire		7 863.—		8 477.—
Supplément pour couple				
	475 × 0,73 =	346.—	780 × 0,73 =	569.—
Rente totale marié		8 209.—		9 046.—
en % du traitement légal (marié)		72		74,4
(célibataire)		69		70
(f. mariée)		61,8		61,9

Si l'adaptation a lieu, X aura à verser pendant 5 ans dès le 1.1.54 une cotisation supplémentaire de 6 % sur la différence entre le traitement légal et le traitement assuré (art. 78), soit (12 160 — 11 349) × 0,06 = Fr. 48.70, annuité minime.

En conclusion, puisque notre traitement assuré est majoré de 6,6 % et la rente totale (marié) augmentée de 10,2 %, nous avons avantage à accepter le projet. C'est une consolidation de nos traitements à un niveau normal, la marge de fluctuation de l'indice du coût de la vie étant couverte par l'allocation flottante de 10 %.

E. F.

U.I.G. — DAMES

Notre prochaine séance aura lieu le mercredi 16 décembre, à 17 h., à l'école de Malagnou. Après une importante partie administrative, nous entendrons une causerie de **M. Chapot,** inspecteur, sur l'Enseignement du dessin.

M. Th. B.

NEUCHATEL ENCORE LE BREVET D'APTITUDE

Le recours à des personnes qui avaient dû renoncer à l'enseignement, ou à des collègues d'autres cantons, nécessite encore, de temps à autre, une session d'examens pour le brevet d'aptitude pédagogique que la nouvelle organisation de l'Ecole normale a heureusement sup-

primé. Les membres du Corps enseignant dont les noms suivent se sont vus décerner ce diplôme par le Conseil d'Etat, le 20 novembre dernier :

Mmes et MM. Béguin Odette (Bôle) ; Bieller Yolande et Ecklin Judith (La Chaux-de-Fonds) ; Chardonnens André et Jeanneret Fernande (Neuchâtel) ; Graber Valentine (Peseux) ; Vaucher Fernand (Le Sapelet s. Travers).

Nos félicitations. W. G.

CARTEL

L'assemblée des délégués du Cartel se réunira le 8 décembre pour discuter, entre autres objets, du nouveau « Fonds de retraite » sur le plan général, et de l'« action cantonale de la V.P.O.D. ».

W. G.

M. O. B. EN VOITURE POUR LA RÉGION DES MONTE-PENTES !

Tous les dimanches : par tous les trains avant 8 heures du matin, dès le 6 décembre : Montreux-Château-d'Oex Fr. 5.20, Montreux-Gstaad/Saanenmöser Fr. 6.80

Tous les jeudis : par les trains de 6 h. 29 et 8 h. 44 de Montreux, dès le 3 décembre : Montreux-Château-d'Oex Fr. 6.10, Montreux-Gstaad/Saanenmöser Fr. 7.90

RENSEIGNEMENTS : GUICHET MOB, MONTREUX, TÉLÉPHONE 6 28 54

Hôtel Dent-de-Lys

se recommande pour vos sorties d'école

L. Chassot

Les Paccots s/Châtel-St-Denis

Venez passer vos vacances et week-end dans la plus belle région des Alpes vaudoises

Gryon - Barboleusaz - Villars - Bretaye

Beaux champs de ski, nombreuses pistes de descente balisées
Billets du dimanche toute l'année

Funiski Bretaye-Chamossaire Téléski Bretaye-Chaux-Ronde
Téléski Chavonnes-Bretaye Télésiège Bretaye-Petit-Chamossaire

Chemin de fer Bex-Villars-Bretaye

LA NOUVELLE POLICE

de PATRIA-VIE comprend

- ★ le paiement du capital assuré à l'échéance ou au décès,
- ★ la libération du paiement des primes en cas d'invalidité,
- ★ le versement d'indemnités journalières de maladie en cas d'incapacité de travail (maladie, accident),
- ★ les examens médicaux périodiques gratuits,
- ★ la participation aux frais d'opérations d'importance vitale.

Agences générales:

Fribourg: Michel Clément, Fribourg; **Jura bernois:** G. Bailly, Bienne; **Neuchâtel:** A. Vauthier, Neuchâtel; **Vaud:** O. Aellig, Lausanne: **Valais:** R. Lötscher, Sion.

Mobilier scolaire moderne

- réglable
- solide
- confortable
- élégant

(Modèles reconnus par le Dépt. de l'Instr. publique vaudois)

Fabrique Bâloise de meubles en fer S.A. Sissach

ci-devant Th. Breunlin & Cie Tél. (061) 7.44.61

Partie pédagogique

Le 10 décembre 1953

LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME

aura cinq ans

Anniversaire qui passera inaperçu pour l'immense majorité des hommes. Et pour les éducateurs ? singulièrement pour les éducateurs de Suisse romande ?

Voyons le fait : des délégués officiels de plus de quarante Etats, venus des civilisations les plus diverses, après de difficiles discussions, parviennent à s'entendre pour adopter une charte d'humanité tout entière inspirée par le **respect de la dignité humaine,** *c'est-à-dire par le plus authentique amour fraternel que proclame le christianisme, et nous accueillerions l'événement avec le haussement d'épaules désenchanté des sceptiques raisonnables ! Gardons notre bon sens, dit-on sentencieusement, car il y a loin de l'idéal affirmé même par des délégués officiels et les réalités existantes ou les possibilités d'application des grands principes. Songeons aux propagandes politiques que peut cacher l'apparente générosité d'une telle déclaration.*

Comme s'il fallait attendre qu'une œuvre humaine soit parfaite et pure de tout soupçon pour y collaborer ! Comme si ce n'était pas — malgré les apparences — les grandes idées qui mènent le monde en définitive ! Comme si les Lincoln, les Pestalozzi, les Dunant, les Gandhi avaient été des hommes de bon sens, attardés à peser le pour et le contre avant d'affirmer leur idéal pour entreprendre ensuite sa réalisation ! L'éducateur, le vrai, participe, toutes proportions gardées, de la nature de ces bienfaiteurs ; par définition, il croit à l'avénement d'un monde meilleur qu'il prépare dans le cœur de ses élèves. Pour lui, rien n'est trop petit — ni l'enfant, ni la classe, ni le village, ni le pays — pour qu'il renonce à y développer le sentiment de la solidarité humaine. A cette solidarité il ne donne pas de limite, pas de frontières.

Ainsi nous, éducateurs suisses, nous n'acceptons pas nos privilèges sans nous pénétrer du sentiment des responsabilités qu'ils nous imposent à l'égard, par exemple, des pays dits sous-développés en proie à l'ignorance, à la misère et à la maladie. Dans un monde où les distances se réduisent chaque année davantage, nous n'osons pas nous endormir dans la mollesse d'un conformisme commode tandis que les deux tiers des humains croupissent dans les superstitions et la routine qui leur valent des famines chroniques, avec leur cortège de souffrances. Abandonnées à elles-mêmes depuis des générations, ces populations n'ont que faire d'aumônes même substantielles ; elles ont besoin qu'on leur donne les moyens de se tirer elles-mêmes de leur lamentable situation : apport de techniques, de renseignements scientifiques, d'une instruction élémentaire.

L'œuvre de régénération de ces immenses régions déshéritées est commencée ; elle s'accomplira avec un maximum d'efficacité seulement avec le soutien moral d'une opinion publique convaincue. L'Unesco — dont c'est là une des activités — compte sur les instituteurs primaires pour susciter dans le monde le profond sentiment de généreuse sympathie dont elle a besoin pour secouer l'immobilité indifférente des puissants ou pour vaincre l'hostilité de ceux qui ont un intérêt économique à laisser le monde dans l'état où il se trouve.

Pourquoi les instituteurs suisses, qui jouissent hors de nos frontière d'un crédit dont ils ne se doutent pas mais que nous avons maintes fois constaté, se montreraient-ils réticents ?

A. Chz.

COMMENT ENSEIGNER LES PRINCIPES DE LA DÉCLARATION

Il existe actuellement dans les écoles d'un grand nombre de pays un enseignement relatif aux droits de l'homme. Les rapports présentés en 1952 à l'Unesco sur cette question par quatre organisations internationales d'éducateurs — la Fédération internationale des professeurs de l'enseignement secondaire officiel, la Fédération internationale des associations d'instituteurs, la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle et l'Organisation mondiale de la profession enseignante — fournissent des renseignements autorisés sur la portée et le caractère des programmes habituels d'enseignement dans ce domaine.

Ces rapports, établis sur la base d'enquêtes étendues entreprises par ces organisations dans les pays où elle exercent leur activité, tirent leur substance de l'expérience directe d'éducateurs qui travaillent dans des conditions diverses et suivant des méthodes différentes : on y trouve exposées, souvent sous la forme du récit textuel d'un éducateur, un grand nombre de méthodes diverses actuellement utilisées pour l'enseignement relatif aux droits de l'homme.

On trouvera ci-après un certain nombre d'extraits de ces comptes rendus d'expériences vécues. Ils ont été fournis par des maîtres ou des éducateurs d'une douzaine de pays : Angleterre, Australie, Colombie, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Italie, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Suisse, Union Sud-Africaine.

Méthodes et programmes à l'école primaire

1. Nos élèves abordent l'étude des pays étrangers dans la classe des huit ans, dans le cadre des cours consacrés aux études sociales. Dans la classe des neuf ans on leur parle du mode de vie des habitants de ces pays, en établissant des comparaisons de caractère élémentaire avec les mœurs locales. Ils étudient également l'histoire de forces telles que la vapeur et l'électricité, par exemple, qui exercent une infuence sur le niveau de vie de l'homme. Dans la classe des dix ans, on leur parle de la lutte que l'homme a menée au cours des âges pour se nourrir et se vêtir et des découvertes qui ont facilité sa tâche. Tout cela est exposé en termes très simples. Nos cours d'études sociales ont pour objet :

a) d'orienter l'intérêt de l'enfant vers son milieu physique (sur le plan local, national et mondial) ;

b) de lui faire comprendre que les êtres humains sont interdépendants en lui montrant que la vie de la collectivité locale repose sur la coopération de tous ses membres et est étroitement liée à la vie d'autres peuples en d'autres pays et en d'autres temps, ou en mettant en lumière la solidarité qui unit la ville et la campagne ;

c) De proposer à l'enfant, en lui racontant l'histoire d'hommes et de femmes d'autrefois, un idéal de fraternité, de vérité, de justice, de tolérance, de courage, d'altruisme et de solidarité humaine ;

d) D'aider chaque enfant à connaître son pays et sa province afin qu'il comprenne certains aspects de l'œuvre humaine qui y a été accomplie ainsi que les lacunes qu'elle présente, et qu'il soit prêt à travailler à son tour à y rendre la vie meilleure. *(Nouvelle-Zélande.)*

2. Dans plusieurs classes, les échanges de correspondance jouent un rôle très important. Lorsqu'à la correspondance s'ajoutent les échanges de documents sur le folklore, la flore, les productions du sol et du sous-sol, l'intérêt des enfants est considérable. Dans le cours supérieur de l'école primaire, les échanges de journaux de classe sont généralement un succès. Quelques-uns de nos collègues ainsi que des étudiants de l'école normale exercent d'autre part une activité dans diverses sociétés qui s'occupent de la jeunesse : éclaireurs, Mouvements de la jeunesse Suisse romande, U.C.J.G., Croix-Rouge. *(Suisse.)*

3. Dans plusieurs écoles, les élèves ont mis en œuvre les principes contenus dans la Déclaration. Ils ont fait des comptes rendus écrits, composé des jeux dramatiques sur certains paragraphes de la Déclaration, préparé des causeries pour leurs camarades. Lors de fêtes, les enfants, vêtus de costumes nationaux de différents pays, ont représenté sur scène des sujets inspirés par la Déclaration. *(Norvège.)*

4. Nous avons pris la Déclaration comme sujet de discussions avec le groupe 6 pendant les récréations du milieu de la journée... Agés de dix à douze ans, mes élèves ont trouvé cette étude passionnante. Souvent, bien entendu, elle les entraînait vers des sujets qui dépassaient les limites de leur compétence ou tendait à prendre un caractère « politique »... Mais on ne pouvait douter de leur adhésion profonde aux principes de la Déclaration ni de l'intérêt qu'ils portaient au progrès de l'humanité. En fait, ils ont parfois souligné que certains articles (par exemple, « à travail égal, salaire égal ») sont en contradiction avec les réalités, ce qui nous a amenés à envisager l'ensemble de la question des pouvoirs dévolus aux Nations Unies... Une élève a comparé les Nations Unie à une « assemblée mondiale » où l'on peut s'efforcer par « les conseils et la persuasion » d'amener celui qui a porté atteinte à la communauté mondiale à corriger sa conduite. En poussant plus loin le débat avec des enfants de cet âge, on aurait risqué, nous semble-t-il, de leur faire perdre pied. *(Angleterre.)*

5. Nous entreprenons des activités de caractère social qui ont pour but de développer l'esprit d'entraide chez les enfants : œuvre des pupilles de l'école publique (aide financière apportée mensuellement aux orphelins de l'école), parrainage de vieillards ou d'écoles déshéritées, correspondance interscolaire, vente de timbres-vignettes en faveur de l'œuvre « La jeunesse en plein air », ligues de bonté, croisades de l'amabilité. *(France.)*

6. Un professeur de troisième année et quelques parents se rendirent compte du besoin qu'il y avait de faire travailler et jouer les enfants sur un pied d'égalité avec des garçons et des fillettes appartenant aux autres groupes économiques ou culturels de la collectivité. Des dispositions furent prises, en vue de visites réciproques, avec une autre école, située dans un quartier moins favorisé, où se mêlaient les races et les nationalités.

Maîtres et enfants passèrent plusieurs semaines à mettre au point le projet et à créer l'atmosphère de compréhension nécessaire à cette entreprise. Sur la proposition des élèves, la première des visites fut baptisée : « Notre pique-nique d'amitié ». Quinze jours plus tard, elle fut suivie, à l'autre école, d'une « Nouvelle journée des amis ». Les mères s'étaient entendues avec les élèves pour organiser le pique-nique. Les élèves avaient préparé des livres d'autographes pour la première visite, « de façon à pouvoir retenir le nom de nos amis ». Des jeux de groupe avaient été organisés par les enfants avec les équipes mixtes, « pour que nous arrivions à connaître nos amis », disaient-ils. Directeurs, administrateurs et maîtres, tous eurent le sentiment que cette participation à une même activité, cette collaboration, cette organisation en commun et ces jeux en commun représentaient la démocratie sous ses meilleurs aspects. *(Etats-Unis.)*

7. Le groupe 5 (neuf à dix ans) a pris les Etats-Unis comme centre d'intérêt ; le directeur a souligné combien de représentants de groupes ethniques divers se sont installés aux Etats-Unis et y vivent côte à côte dans des conditions somme toute satisfaisantes. Une carte illustrée des races, établie et fournie par les Services d'information des Etats-Unis a rendu à cette occasion de grands services. La discussion de la Déclaration avec le groupe 6 a été de même facilitée par les quatre grandes affiches éditées par les Nations Unies pour illustrer la Déclaration de façon détaillée.

Nous avons constamment recours à des exemples tirés de la vie scolaire. Le fait et l'exemple précis doivent en effet toujours précéder, dans l'esprit de l'élève, la connaissance et la compréhension d'un principe. De même, l'inconnu doit toujours être rattaché au connu. Les fruits et les fleurs exposés en abondance lors de la Fête de la moisson nous fournissent l'occasion d'indiquer que, dans notre propre pays, bien des gens (les vieillards et les pauvres) seraient reconnaissants de tels dons, et que, dans le reste du monde, des millions d'être humains souffrent encore de la faim. *(Angleterre.)*

8. En organisant la classe en section de la Croix-Rouge de jeunesse ou en coopérative scolaire, on fournit aux enfants l'occasion de faire

l'apprentissage de la liberté, avec son corollaire, le sens de la responsabilité. Groupés en équipes, élisant librement leur comité de direction, ils apprendront à choisir les plus capables, à se respecter les uns les autres, à s'entraider. Ces mêmes activités élargiront les préoccupations altruistes de l'enfant en le faisant participer à des actions d'entraide hors de l'école (réfugiés, infirmes, vieillards). *(Suisse.)*

9. Nous avons inscrit à notre programme : « 24 octobre, Journée des Nations Unies », et nous consacrons à la préparation de cette journée une semaine pendant laquelle on peut, pour les diverses matières du programme, organiser méthodiquement, autour de ce centre d'intérêt, l'enseignement relatif à cette question. On traite du *contenu* (uniquement) de la Grande Charte, des Bill of Rights (Royaume-Uni et Etats-Unis), de la Charte des Nations Unies, de la Charte des enfants et de la Déclaration des droits de l'homme. Mention spéciale est également faite du traité néo-zélandais de Waitangi qui accorde l'égalité des droits civiques aux Maoris.

Nous comptons parmi nos élèves des Chinois, des Maoris et des « personnes déplacées » venues d'Europe. Cela nous fournit de nombreuses occasions pratiques d'aborder la question des droits de l'homme ; le tact et la circonspection s'imposent toutefois. A un niveau plus élémentaire encore, nous nous efforçons d'inculquer aux enfants, grâce à nos leçons quotidiennes d'instruction civique, le sens de la solidarité, le respect des droits d'autrui, etc. Nos élèves sont jeunes, mais chez ceux qui sont âgés de huit à onze ans nous parvenons à éveiller un intérêt compréhensif pour les autres races et les autres cultures, etc., puis pour les coutumes, la manière de s'habiller, le mode de vie, etc., des étrangers, et il nous est facile de leur inspirer une profonde sympathie pour les peuples déshérités (l'appel de l'U.N.I.C.E.F. a permis de recueillir 130 livres sterling, à la suite d'une collecte organisée spontanément par les élèves dans plus de la moitié des cas).

A notre avis, il importe d'amener d'abord simplement les enfants à prendre conscience de leur propre mode de vie, en leur montrant qu'ils disposent de nourriture, de vêtements et de tous les biens de ce monde en abondance. Ensuite, les comparaisons établies grâce à des photographies, à des conférences, etc., suffisent à leur faire comprendre la nécessité de venir en aide à autrui. Une courte causerie permet de recueillir en quelques jours des sommes qu'ils prélèvent très généreusement sur leur argent de poche. *(Nouvelle-Zélande.)*

10. Nous avons appliqué divers « projets » qui ont permis à nos élèves de mieux connaître les écoliers des autres pays et de s'intéresser davantage à eux. Nous avons « adopté » une école européenne. Nous avons organisé une Journée des Nations Unies ; à cette occasion, nos élèves, *qui sont originaires de dix-huit pays différents*, se sont présentés en costumes nationaux, ont chanté des chansons et prononcé quelques mots dans leur propre langue, ont narré des contes tirés du folklore de leur pays ou exécuté des danses. Chez nous, les enfants étrangers sont mis à l'aise dès le moment de leur arrivée. *(Australie.)*

CIVISME INTERNATIONAL

Cours organisé par la Commission nationale pour l'Unesco

Locarno, 8 au 13 octobre 1953

Le sujet général choisi pour ce cours était : l'éducation civique nationale et internationale et pour le traiter les organisateurs avaient fait appel à 12 conférenciers parmi lesquels deux hommes d'Etat, MM. Nobs, ancien conseiller fédéral, et Dr Lepori, conseiller d'Etat, 4 journalistes, dont M. P. Béguin, rédacteur de la Gazette de Lausanne, des représentants de l'Italie, de l'Autriche, de l'Allemagne et de l'Unesco.

Parmi les quelque septante participants régulièrement inscrits, on comptait une dizaine d'envoyés par les départements cantonaux de l'Instruction publique, bon nombre de journalistes tessinois et confédérés et 25 membres de la « Campagne européenne de la Jeunesse » venus de cinq pays différents.

On peut diviser les conférences en 4 groupes :

1. *La démocratie, ses problèmes, ses réalisations, ses devoirs futurs.*
2. *La presse et les films au service de la vérité, du progrès et de la coopération internationale.*
3. *La didactique de l'enseignement du civisme international.*
4. *L'éducation civique à l'enseigne de l'Unesco.*

On devine l'ampleur des sujets présentés et les discussions auxquelles ils ont donné naissance. Soulignons à ce propos la riche contribution qu'ont apportée Mme Dr Scelba, de Rome, M. Fadruss, de Vienne, et le Dr Eschenberg, de l'Université de Tubinge. Des opinions se sont affrontées, des conférenciers se sont vu opposer des objections auxquelles, de leur propre aveu, ils n'avaient point songé. Les participants ont pu se rendre compte que d'autres ont des problèmes à résoudre bien plus graves, voire tragiques, que les nôtres.

Mlle Dr Ida Somazzi, présidente de la section de l'Education de la Commission nationale, admirablement secondée par Mlle Colombo, directrice de l'école normale des filles à Locarno, fut la cheville ouvrière et l'âme de ce nouveau cours.

Nous résumons ci-après les exposés du groupe qui traita plus particulièrement la didactique :

A. Chz.

L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES

Buts : **pratique** (acquisition des automatismes), **éducatif** (développement de l'être intellectuel et moral), **culturel** (initiation à la vie et à la civilisation du peuple étranger ; différences et ressemblances).

Méthode : La méthode directe, moment essentiel peut-être, mais nécessairement passager ; insuffisante si elle est employée seule. On en a retenu l'emploi de la langue étrangère **dans toute la mesure du possible,** l'appel à l'intuition et à l'activité ; on l'a assouplie en recourant aux procédés de contrôle de la méthode indirecte : exercices, versions, thèmes, rétroversions. Ainsi l'on atteint, d'abord, le but **commun** à tou-

tes les disciplines du programme, puis les buts **spécifiques** de cette discipline : s'exprimer avec un accent convenable dans une langue correcte, tout en acquérant la connaissance du pays et du peuple qui la parle.

Trois principes. **Le professeur s'abstiendra** de questionner et de répondre chaque fois qu'un élève peut le faire. Il s'abstiendra de corriger les fautes chaque fois que la classe peut le faire aussi bien que lui. Il ne traduira ni n'expliquera ce que les élèves peuvent trouver eux-mêmes. Il les exercera donc à **bien deviner** : le sens d'un mot abstrait, le titre du morceau lu, l'aspect des personnages, la conclusion d'un récit, etc.

Le professeur ne dirige pas seul la classe : un **élève** en est souvent chargé. La classe peut être répartie en **équipes**, placées chacune sous la direction d'un bon élève : une équipe fait la leçon, les autres discutent, complètent, corrigent ; le professeur met au point.

Point de vue du savant — **de l'enseignant** (ordre logique — ordre pédagogique). La théorie ne sera jamais un point de départ, mais un aboutissement. Nombreux exercices d'application, toujours à la portée de l'élève.

Mémoire et méthode active. L'élève apprendra **par cœur** les paradigmes, les verbes et les noms irréguliers, les principales règles de grammaire ; mais il les aura préalablement **découverts.**

Correction active : l'important n'est pas que le professeur corrige, mais que **l'élève se corrige...** et que le professeur s'en assure.

Enseignement **progressif** : au **degré inférieur,** on entraîne les élèves à **l'activité** : imitation, invention, création, dans une atmosphère de liberté et d'entrain. Les élèves comparent, ordonnent les exemples, en tirent des règles (même dans l'acquisition du vocabulaire et de l'orthographe, le travail est réparti entre les élèves).

Au **degré moyen,** le professeur **développe** l'emploi de ces procédés et **amorce** l'usage de ceux qui s'épanouiront au degré supérieur (recherche d'un phénomène linguistique, découverte de règles, intelligence des textes, ébauche d'une discussion, brèves causeries, jeux dramatiques, etc.).

Au **degré supérieur,** le maître-exercice devient **l'étude approfondie des textes.** Certains chapitres sont **lus cursivement**, puis résumés ou discutés. Des livres importants sont **lus à domicile,** éventuellement dans de bonnes traductions, puis **discutés en classe** dans la langue étrangère. Etude approfondie de quelques textes : idées principales, thèse, tendance, but ; discussion des problèmes soulevés par un texte philosophique ou scientifique ; représentation de quelques scènes dramatiques.

De même pour l'étude de la culture étrangère a) Vocabulaire général et automatismes, dans une **atmosphère étrangère** ; b) Dès la troisième année, **survol géographique** du pays ; c) Initiation aux **mœurs** (parcourir les rues, pénétrer dans les maisons, s'asseoir à la table de famille ; d) Grandes lignes de la **constitution politique** : lois, justice, instruction publique ; ainsi que leur explication par **l'histoire** (lignes de force) ; e) L'enseignement fait de plus en plus **appel à la raison et au jugement** ; les textes sont considérés comme des documents de portée universelle.

Auxiliaires ; collection d'images, de livres, de journaux ; émissions radiophoniques, films, représentations théâtrales, concerts, expositions et autres manifestations culturelles.

Louis Meylan,

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET LA COMPRÉHENSION ENTRE LES PEUPLES

1. La tâche première des maîtres d'histoire n'est pas de développer l'amour de la patrie.
2. Elle n'est pas non plus d'éveiller l'intérêt pour les choses et les gens du passé.
3. La leçon d'histoire prépare le futur « homme de la rue » à comprendre le monde dans lequel il vit. Elle est une radioscopie ; elle est aussi une vaccination contre les épidémies de la presse et de la politique.
4. Pour atteindre ce but, l'enseignement de l'histoire doit développer au moins trois dispositions.
   a) l'esprit critique ;
   b) le sens de la relativité ;
   c) la capacité de sortir l'individu de ses cadres habituels de pensée.
   Ces dispositions sont à la base de toute compréhension internationale.
5. A l'heure où l'interdépendance des peuples ne fait qu'augmenter, l'histoire devrait être enseignée avec le souci de la perspective mondiale, avec le sentiment de notre responsabilité à l'égard de l'humanité.
6. C'est pourquoi l'histoire générale doit avoir la prépondérance sur l'histoire nationale dans l'enseignement des enfants, dès l'âge de 12 ans tout au moins.
7. Si les événements actuels ne doivent pas faire l'objet d'un enseignement systématique, le maître, néanmoins, habituera ses élèves à appliquer le même esprit critique aux questions du temps présent qu'à celles du passé.
8. Cet élargissement de l'horizon au delà de nos frontières et son prolongement jusqu'à l'actualité entraîneront inévitablement de douloureuses amputations au programme traditionnel.
9. De grands efforts sont faits à l'étranger pour améliorer les manuels. On tend, d'une part, à mieux équilibrer la part respective à faire à l'histoire politique, militaire, économique, sociale et intellectuelle, d'autre part, à présenter d'une manière aussi objective que possible les questions controversées. Un pareil travail doit aussi se faire en Suisse.
10. Toute amélioration de l'enseignement de l'histoire est toutefois subordonnée à l'adhésion des maîtres, à leur personnalité et à leurs dons pédagogiques.

Georges Panchaud, Lausanne.

Une brochure de la collection Vers la compréhension internationale, publiée par l'Unesco, s'intitule « L'enseignement de l'histoire, quelques conseils et suggestions ». Ecrite par des maîtres d'histoire, elle contient des aperçus intéressants inspirés par une longue pratique de l'enseignement d'une branche difficile. Nous en extrayons les deux textes qui suivent. Elle contient aussi des exemples de programmes, et le développement d'un sujet : l'histoire des moyens de transport.

L'histoire au degré supérieur

L'influence des idées.

Les enfants de douze à quinze ans sont assez grands pour pouvoir commencer à comprendre l'influence qu'on pu exercer sur le plan historique les idées et les conceptions morales. Dans la plupart des pays, il va de soi que le meilleur moyen que puisse employer le professeur pour développer cette compréhension consiste à étudier l'origine des grandes religions et à faire ressortir l'importance du rôle qu'elles ont joué à l'époque de leur fondation. Dans les pays d'Occident, nombreux sont les enfants qui connaissent la vie de Mahomet et les conquêtes de ses successeurs en Asie, en Afrique du Nord et en Espagne ; mais rares sont ceux qui savent quelque chose de précis sur les Etats musulmans du XXe siècle. On devra consacrer beaucoup d'attention à l'évolution et aux résultats des grands mouvements humanitaires qui, au cours de l'histoire, ont dépassé les frontières nationales : les campagnes opiniâtres pour l'abolition de l'esclavage, l'histoire de la Croix-Rouge, le travail accompli par les quakers ou l'activité des organisations internationales de secours. Les effets sociaux du développement scientifique devraient également être étudiés. Nous vivons à une époque où tout dépend de plus en plus étroitement de l'activité scientifique, et un nombre considérable d'enfants s'intéressent aujourd'hui passionnément aux sciences appliquées et à leurs résultats. L'étude de questions telles que l'histoire de la médecine, de l'alimentation, des transports ou de l'industrie peut les acheminer aisément vers le thème de l'évolution de la science dans le passé. La méthode biographique peut également être utilisée, à condition que le professeur prenne soin de montrer comment chaque savant a bénéficié des recherches et des expériences effectuées par d'autres. Les grands noms de la science se répartissent entre de nombreux pays ; presque toutes les découvertes ou inventions scientifiques ont été le résultat plus ou moins direct de recherches effectuées simultanément dans plusieurs, et leurs effets se sont rapidement fait sentir au delà des frontières nationales.

L'histoire de la tolérance.

Enfin, dans les programmes destinés aux enfants de ce groupe d'âge, il convient d'apporter une attention particulière aux principaux événements qui ont marqué la lutte pour la tolérance et pour le maintien de la paix ; les enfants de cet âge sont en effet assez grands pour pouvoir commencer à réfléchir au prix qu'il convient d'attacher

à la liberté d'expression et pour saisir tout ce qu'implique l'intolérance. La documentation dont on dispose n'est ici que trop abondante, depuis l'histoire de Socrate jusqu'à l'histoire du XXe siècle. En utilisant ces matériaux, il y a deux précautions à prendre. Le professeur ne doit pas se contenter de décrire les persécutions qui ont eu lieu dans le passé ; il doit montrer également comment, dans d'innombrables pays, la raison et la charité ont réussi à l'emporter sur les haines et sur les rivalités, et comment des groupes entre lesquels s'est jadis sauvagement manifestée une intolérance née de la diversité des croyances ou des races vivent aujourd'hui en harmonie. D'autre part, il ne faut jamais donner l'impression que ces manifestations de haine et d'intolérance sont propres au passé ; l'histoire du XXe siècle suffit à démontrer que la liberté ne peut jamais être maintenue que grâce à une inlassable vigilance.

La coopération internationale.

Il est hors de doute qu'il faut faire étudier aux enfants de cet âge l'histoire du développement de la coopération internationale. La coopération internationale constitue par elle-même un fait historique ; elle existe depuis longtemps sous des formes diverses, et elle tend à prendre une importance croissante à mesure qu'augmente l'interdépendance des différents pays du monde. Les enfants ont besoin qu'on leur montre par des exemples précis que cette coopération est née de certaines nécessités reconnues par les peuples ; ils comprendront mieux dès lors que leur pays participe au travail des organisations internationales. Le cours d'histoire doit viser à les éclairer sur les problèmes actuels de l'internationalisme et à les renseigner sur les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, telles que les groupements de boy-scouts, la Croix-Rouge, l'Union postale universelle, la Cour de justice internationale ou la Société des Nations. Cet enseignement pourra alors s'étendre, naturellement et logiquement, à l'étude de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées. On ne peut évidemment attendre que les élèves du groupe d'âge en question saisissent tous les détails techniques des problèmes qui exigent actuellement un accord entre les pays ; mais, par les conversations des grandes personnes et de diverses sources, ils entendent parler des problèmes qu'essaie de régler l'Organisation des Nations Unies et ils s'y intéressent. Bien entendu, c'est l'activité politique de l'Organisation des Nations Unies qui fournira au maître le plus d'exemples, mais il ne faudra pas pour cela négliger l'enseignement relatif aux institutions spécialisées, enseignement qui devra porter à la fois sur l'importance de ces institutions, sur leur caractère et sur les services qu'elles peuvent rendre aux individus.

L'histoire des choses

Dans une étude remarquable, écrite sous la forme d'un petit manuel destiné à des écoliers de quatorze ans, deux historiens français nous ont récemment montré l'interdépendance de la France et des autres pays

du monde [1]. Les auteurs exposent combien grande est la dette historique des Français vis-à-vis des étrangers, dans de multiples domaines : la langue, les noms de lieux et les prénoms, les fleurs, les arbres et les légumes, l'alimentation, les vêtements et la cuisine, la race et le sang, les arts, les sciences et la médecine.

Etudions, disent les auteurs, et nous verrons que, dans cette magnifique création, rien, sinon l'acte même de créer, rien, sinon l'art même de construire et le style de l'ensemble, rien n'est à nous seuls, *Français : rien n'est à nous en propre, à nous exclusivement. Tous les matériaux qui ont servi à nos ancêtres à bâtir, à construire leur civilisation, la civilisation française, ils les ont pris de toutes parts, de toutes mains, partout où ils les trouvaient, où ils pouvaient prendre... Descendons dans un jardin de Touraine. Imaginons le roi Louis XI avec son nez pointu, et son chapeau tout garni de médailles saintes, y retournant aujourd'hui et faisant avec l'un de nous le tour du propriétaire. Que d'étonnements pour lui aussi, que de plantes dont il n'a jamais vu la silhouette ni connu la saveur ! « Qu'est ceci, mon garçon ? — Quoi, sire le Roi, vous ne connaissez pas... mais ce sont des haricots ! — Des haricots ? Et cela se mange ? De mon temps personne n'en usait. — Et pour cause, puisque les haricots sont venus d'Amérique. — Et ces grosses pommes rouges, et ces magnifiques gourdes d'un violet sombre ? — Les tomates, les aubergines ? Mais, Sire, impossible que vous n'en ayez vu sur votre table... — Que tu es agaçant... Je n'en ai jamais vu. Et ces feuilles vertes, là, par terre, bien alignées en touffes de belle mine : tu vois, là, il y en a de frisées, il y en a de lisses ; qu'en faites-vous ? — Ce que nous faisons de nos salades ? de nos laitues romaines ? de nos chicorées frisées ? Eh ! nous les mangeons, à la fin du repas, à l'huile et au vinaigre... — C'est drôle. De mon temps, pas un jardin de Touraine ne possédait... tu dis, de ces laitues ? » Et Louis XI ne se trompait pas, en effet. C'est un bon demi-siècle après sa mort qu'on commença à en importer des graines depuis l'Italie. Qui elle-même les avait tirées d'Orient... Abrégeons. Il faut bien abréger, mais il faudrait parler du chou-fleur introduit en France au milieu du XVIe siècle, et dont les graines venaient de Chypre, de Malte, de Candie ou plus tard d'Italie. Du chou de Bruxelles, qui n'apparut chez nous qu'à la fin du XVIIIe siècle sous le nom de chou d'Allemagne. Du chou rouge, mentionné pour la première fois en 1570 par un botaniste gourmet. Aujourd'hui un catalogue de Vilmorin nous offre plus de cent variétés du genre chou. Au XIIIe siècle, les contemporains de saint Louis n'en connaissaient que trois sortes : les blancs, les verts, les frisés. Et combien d'autres ! Epinards ? Conquête des Croisades. Son concurrent le tétragone ? Découvert par Banks en Nouvelle-Zélande (1772). Melon ? On le dit rapporté de Naples par Charles VIII en 1495. Endive ? Née en Belgique en 1850-1851, introduite en France par Vilmorin en 1875. Et tout ce peloton des Américains et des Américaines qui s'est*

[1] « Origine internationale d'une civilisation » — « Elements d'une histoire de France », par Lucien Febvre et François Crouzet. Unesco, avril 1951 ; document ronéographié.

lancé pêle-mêle à l'assaut de nos vieux usages alimentaires : la pomme de terre en tête, et le haricot, la tomate, le topinambour, les citrouilles, le maïs, le cacao, la vanille, le grand soleil, les piments, le manioc et la cacahuète, le vanillier, sans compter le quinquina, qui a fourni la quinine, et l'arbre à coca, d'où se tire la cocaïne... En bref, tout potager de France, aujourd'hui, est une sorte de jardin d'acclimatation en miniature. Il n'y manque que des étiquettes : elles diraient, plus de cinq fois sur dix : « Plante étrangère, originaire d'Asie ou d'Afrique, ou d'Amérique. Implantée au temps des Croisades » ; ou plus souvent encore : « Importée d'Amérique après sa découverte en 1492 ».

Ce tableau des « emprunts culturels » d'un pays, qui, nous l'espérons, incitera des historiens d'autres pays à entreprendre des études analogues, nous indique une façon très utile de présenter l'histoire nationale. Sans aucun doute, si l'on ne procède pas de la sorte, et si l'on ne souligne pas les immenses dettes culturelles que chaque peuple a contractées auprès des autres, les enfants risquent d'arriver à l'âge adulte avec la conviction que leur pays n'a eu de contacts importants avec les autres qu'à l'occasion des guerres ou des menaces de guerre.

Dans une brochure de la collection Vers la compréhension internationale intitulée « Enseignement de la géographie, quelques conseils et suggestions », une équipe de professeurs français a donné quelques exemples de leçons (la Suisse - la malaria - le pétrole). Nous donnons ci-après le sujet : le pétrole, tel que ces spécialistes l'ont présenté.

LE PÉTROLE
ESQUISSE D'UNE ÉTUDE DE GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE
Note préliminaire

Type d'un exposé de géographie générale. A dessein on a choisi un élément de géographie économique et l'un des plus importants qui soient. La mise en valeur du pétrole est récente ; sa production s'est accrue de façon démesurée depuis vingt-cinq ans au point de paraître un gaspillage. Les besoins du monde moderne en ont fait une source d'énergie-clé, qu'on recherche inlassablement, dont on se dispute le marché et pour laquelle on entrerait même en guerre. L'exploitation des gisements depuis un siècle à peine — disons même un demi-siècle seulement — et les réserves connues ont déplacé à plusieurs reprises l'axe économique du monde, Etats-Unis hier, qui sait, Moyen-Orient, U.R.S.S. demain. Production, transformation, transports et commerce mettent aux prises les convoitises de trusts puissants et ceux qui dominent sont moins ceux qui possèdent les gisements que ceux qui contrôlent la distribution. Ainsi l'étude du pétrole offre un vaste champ d'observations géographiques, permet surtout de mettre en valeur le rôle de l'organisation économique de puissantes sociétés, et, derrière, celui des Etats ; elle touche de si près l'actualité qu'elle doit nécessairement éveiller la curiosité et l'intérêt des élèves.

A. Introduction. Faits d'observations et d'enquête locale

(Avec quoi s'éclaire-t-on chez vous ? Pétrole ? gaz ? électricité ? Ces derniers modes d'éclairage, plus récents et meilleurs, excluent-ils tout usage du pétrole ? Avec quoi, avec quelle *source d'énergie,* fonctionnent le moteur et l'atelier de tel artisan, l'auto et le car qui passent sur nos routes, les tracteurs des fermiers, l'avion ?) *L'essence de pétrole.* (Où peut-on se la procurer ? Les stations de pompage, élément nouveau et déjà familier de nos grandes routes ; combien en comptez-vous dans le village, la ville, la région ou sur une seule grande route ? Où sont-elles placées de préférence ? Appartiennent-elles à celui qui y travaille ou à une société ? Les pompes portent-elles la marque de cette société ? Quels noms ? Combien d'essence telle ou telle station vend-elle par an ? Où et comment s'approvisionne-t-elle en essence ?) *Par camions-citernes venant de tel endroit.* (Y aurait-il là des gisements de pétrole ?) *Non, mais un centre de distribution.* (De proche en proche atteindre la raffinerie de départ.)

B. Le pétrole. Raffinage et sous-produits

Raffiner ? Qu'est cela ? *Le pétrole à l'état naturel très différent de l'essence* (inutile d'insister sur sa nature chimique, son origine, sa technologie — montrer un échantillon). Pétrole presque inutilisable ainsi (sauf usages anciens, calfatage des barques babyloniennes). Il faut donc le *transformer,* surtout pour *en tirer des produits utiles,* soit pour l'éclairage (le lampant), soit comme source d'énergie (essences, huiles lourdes, mazout), soit comme lubrifiant (huiles de graissage), soit comme élément de nombreux produits chimiques (vaseline, etc.). Paus de *trois cents sous-produits différents* peuvent être ainsi tirés du pétrole dans ces formidables et complexes usines des *raffineries* (photos et projections) mais c'est surtout par son importance énergétique que le pétrole est connu. On a pu dire que « c'est le mouvement tout entier d'une nation qui dépend de lui » aujourd'hui.

N'y aurait-il donc pas d'autres sources d'énergie ? Rappeler que selon le stade de civilisation des pays, l'effort musculaire des hommes, le trait des animaux, la force des eaux courantes, le vent, le bois sont encore communément utilisés comme sources d'énergie. Mais la houille surtout, qui a révolutionné l'industrie aux XVIIIe et XIXe siècles.

Mais au XXe siècle, le pétrole, « l'or noir », lui fait concurrence ; mis en exploitation vers 1859-1860 [1], il eut un essor rapide après l'invention du moteur à explosion (autos 1900) et du moteur Diesel (1910). Sa valeur énergétique est plus grande que celle du charbon, son transport et son emmagasinement sont plus aisés (moindre place dans un navire que le charbon de soute) [2]. *Cependant, la houille reste irrem-*

[1] Dès 1792 dans le Bas-Rhin, Pechelbronn, mais sans usage industriel.

[2] Sur le combustible utilisé par la flotte mondiale, le pétrole atteignait les pourcentages suivants : 4 % en 1914 — 20 % en 1920 — 41 % en 1930 — 54 % en 1939 — 77 % en 1948. (Documents Shell.)

plaçable dans l'industrie et la plus importante source d'énergie dans le monde.

C. Aperçu sur la consommation du pétrole

Pouvons-nous nous faire une idée, même approximative, de ce que l'on consomme de pétrole autour de nous, dans notre pays, dans le monde ? Enquêtes particulières, locales, études statistiques... surtout exemples concrets, que l'on variera selon la région ou le pays.

Un camion moyen de 5 tonnes transportant des légumes de Montélimar à Paris utilise 250 à 500 litres d'essence.

Un transatlantique de bonne classe a besoin de 7.500 à 10.000 litres de mazout pour le voyage Le Havre-New-York et retour.

Un tracteur moyen, utilisé normalement dans une exploitation rurale moyenne, emploierait 4.000 litres d'essence par an et la France compte actuellement 80.000 tracteurs et voudrait atteindre 400.000 tracteurs en 1952. En 1948 on en comptait 3.200.000 aux Etats-Unis, 205.000 au Canada.

En 1938 la France a consommé 3.530.000 m³ de pétrole, dont 1.900.000 pour les petites voitures (tourisme), 1.515.000 pour les camions et gros transporteurs, 81.000 pour les motocyclettes et 34.000 pour les 20.000 tracteurs agricoles.

En six mois le pont aérien de Berlin, pour 100.000 voyages effectués du 23 juin au 26 décembre 1948, a dû consommer entre 2.300.000 et 3.000.000 d'hectolitres d'essence (200.000 tonnes environ).

On reste confondu devant *l'énormité de la consommation.* (Ne pensez-vous pas qu'il y a même quelque gaspillage ?) La *demande s'accroît sans cesse.* (La production répond-elle à cette demande ?) (Graphiques comparatifs du nombre des autos en circulation dans le monde, du développement de l'aviation, du nombre des navires à mazout et de la production du pétrole.)

Quelques précisions chiffrées [3] :

1860 :	67.000 tonnes	1940 :	280.000.000 tonnes
1880 :	4.000.000 —	1941 :	306.000.000 —
1890 :	11.000.000 —	1942 :	281.000.000 —
1900 :	30.000.000 —	1943 :	308.000.000 —
1910 :	44.000.000 —	1944 :	356.000.000 —
1920 :	86.000.000 —	1945 :	383.000.000 —
1930 :	199.000.000 —	1946 :	336.000.000 —
1937 :	280.000.000 —	1947 :	414.000.000 —
1939 :	285.000.000 —	1948 :	471.000.000 — [4].

[3] Les chiffres varient suivant les sources d'information et les calculs, car la production en barils est exprimée en tonnes métriques selon le poids spécifique du pétrole brut, lequel varie de 6,7 à 7,5 barils pour une tonne.

[4] Le rapport de la Royal Dutch accuse une production mondiale accrue de 13 % de 1947 à 1948 (432.210.000 tonnes en 1947 — 488.970.000 tonnes en 1948).

D. Où et comment trouve-t-on tant de pétrole ?

Consultons la carte

Les gisements de pétrole sont surtout localisés en bordure des montagnes alpines ou dans les zones proches qui ont reçu l'écho de ces plissements tertiaires, mais on a pu extraire récemment du pétrole de massifs plus anciens (d'âge hercynien), et aux alentours de ces massifs ; en gros sur une bande faisant le tour de la Terre EO, sauf Rocheuses et Andes NS ; rien au nord ni au sud de cette bande. Les plus importants gisements du monde sont précisément aux Etats-Unis entre les Appalaches (Alleghanys) et les Rocheuses.

Puis voyons comment se présente un gisement (croquis) : *pas de gisement continu* comme la houille, mais *par poches* plus ou moins vastes, plus ou moins profondes, sous des voûtes (anticlinaux) de couches imperméables ; dans ces poches, du gaz en haut, le pétrole au-dessous, puis de l'eau salée. Le pétrole est en nappe ou plus souvent *imbibe une roche poreuse* comme une éponge dans laquelle il s'écoule, filtre, « migre » sans cesse *(ainsi il peut être loin de son berceau d'origine)* ; il change donc de place et les Américains qui le cherchent parfois sans le trouver le comparent à un chat sauvage difficile à saisir. *Il n'est d'ailleurs pas facile de découvrir un gisement de pétrole : rien à la surface ne le fait soupçonner :* il est souvent à de grandes profondeurs (jusqu'à 4.000 et 5.000 mètres) et il faut des instruments délicats et des ingénieurs spécialisés pour fixer la place d'un gisement.

E. Conditions d'exploitation du pétrole

Ses difficultés, ses aléas, ses dangers, son coût

Forages et *sondes,* déjà délicats et coûteux, atteignent le gisement, mais cette poche de pétrole donnera-t-elle beaucoup ou peu ? Parfois, le gisement atteint, brusque jaillissement (risques d'incendie — des sondes prennent feu et brûlent pendant des années — pertes(: *Nécessité d'emmagasiner ce pétrole ou de l'évacuer vite vers des raffineries ;* quand il s'épuise, il faut *pomper* le pétrole, ou faire des galeries (Pechelbronn). Parfois *faible durée d'exploitation :* poche rapidement vidée ; ou le pétrole a émigré : il faut le chercher ailleurs. Ainsi toujours *prospecter, forer, dépenser,* pour un résultat *incertain.*

De là *le paysage du champ pétrolifère* (photos, films), un *triste paysage* (description par enfants, ce qu'ils ne peuvent voir, les odeurs, etc.) — sans végétation (l'eau salée tue les plantes), la forêt des derriks, les tuyaux menant aux réservoirs, les flaques huileuses sur le sol (lectures), les longues files de wagons-réservoirs. La technique moderne a su mieux préserver les paysages dans lesquels on exploite le pétrole.

Tout ce pétrole doit être envoyé à la raffinerie. Pourquoi ne pas placer celle-ci près des puits d'extraction ? Chose possible au début de l'exploitation, mais celle-ci se déplace à la recherche des gise-

ments ; *la question des transports se pose tôt ou tard :* jadis par barils, puis wagons-réservoirs, puis pipe-lines (photos). La commodité de ces pipe-lines, de plus en plus longs (quelques croquis : Etats-Unis, Irak) (mais quel coût d'établissement et quels travaux géants parfois : cf. pipe-lines d'Irak-Méditerranée à travers le désert, le fossé de la mer Morte et son cadre montagneux), a permis une nouvelle répartition des raffineries, les unes *près des gisements,* les plus nombreuses *près des ports d'exportation et d'importation*[5] ; au contraire du charbon qui attire les industries, *les raffineries s'éloignent des gisements pétrolifères ;* il en existe dans les ports des pays non producteurs[6], mais consommateurs ; dès lors, les pipes-lines ne suffisent plus, il faut une « flotte pétrolière spécialisée (tank-steamers) » et de *vastes réservoirs* pour emmagasiner le pétrole brut, puis après raffinage les produits extraits du pétrole. Ainsi les raffineries, où qu'elles soient placées, jouent le rôle de *pompes aspirantes* et de *pompes refoulantes* (esquisse d'un tel système pour chaque pays)..

F. Ainsi quelles dépenses, quels capitaux nécessite l'extraction

Le transport, le raffinage, la distribution du pétrole.

Seules de grosses sociétés peuvent entreprendre une telle exploitation ! Si parfois des gisements appartiennent à de petits propriétaires ou à de petites sociétés, seuls de puissants « trusts » peuvent construire les pipes-lines, les raffineries, avoir une flotte spéciale. (Montrer que le trust est ici une *nécessité,* sans pour cela cacher les *défauts et les dangers* de cette concentration financière, industrielle et commerciale.) Qui dès lors est le maître du commerce du pétrole ? *Celui qui possède les pipes-lines et les bateaux-réservoirs est le maître du marché* (Maurette). Les plus grands trusts du monde possèdent des gisements, des raffineries et tout le matériel de transport du pétrole. En 1927, neuf d'entre eux (*Royal Dutch, Shell, Standard Oil* of New Jersey, *Gulf Oil, Anglo-Persian...*) contrôlaient 45 % de la production mondiale du pétrole[7]. Le seul groupe Shell est passé d'une flotte pétrolière de 142.000 tonnes D.W. en 1907 à 770.000 tonnes en 1920, 1.965.000 tonnes en 1939 et 2.135.000 tonnes en 1948.

G. Producteurs et grands consommateurs de pétrole

(Nous avons montré la répartition géographique des gisements de pétrole ; cherchez sur la carte à quels Etats correspond cette répartition.)

---

[5] Pour la France, la localisation des raffineries dans les ports, sauf Courchelettes (sur canal) est doublée d'une dispersion imposée par les conditions stratégiques et la double provenance des pétroles américains à l'ouest et irakiens au sud.

[6] Pour chaque Etat, citez les raffineries qu'il a construites chez lui.

[7] Il est très difficile de connaître la part exacte de chaque groupe. En 1948 l'Anglo-Iranian avait obtenu 29.000.000 de tonnes sur les 471.000.000 de tonnes de la production mondiale, le groupe Royal Dutch-Shell 48.000.000 de tonnes d'huile brute.

Les consommateurs sont *les pays à réseau routier dense* et suffisamment bien aménagé pour une grande circulation automobile (que de pays n'en sont pas encore pourvus), utilisant sur une grande échelle ou sur de grandes distances (cf. les Etats-Unis) ce genre de locomotion[8] ou encore pays pourvus d'une *agriculture très motorisée* sur de grandes parcelles ou de *flottes et d'aviations commerciales et militaires puissantes* (Angleterre, Etats-Unis, Japon avant la deuxième guerre mondiale, France), enfin d'armées modernes nombreuses et très motorisées (Allemagne hitlérienne). De ces consommateurs, certains sont déjà producteurs et raffineurs (ex. : les Etats-Unis qui absorbent une grande partie de leur production et même la dépassent), les autres doivent tout importer, soit en produit raffiné, soit en pétrole brut qu'ils raffinent chez eux (Angleterre, Allemagne, Belgique, Hollande, France, Japon, Italie, Australie, etc.).

(Où vont-ils donc chercher ce pétrole ?) *Quatre grandes zones pétrolières :*

1. *Le groupe américain.* A lui seul en 1948, 78 % du pétrole mondial dont 59 % pour les seuls Etats-Unis : Etats-Unis surtout, Mexique, Venezuela, quelques Etats andins, récemment le Canada (cartes détaillées sur la répartition) ;

2. *Le groupe d'Extrême-Orient* (3 % : sur les guirlandes occidentales du Pacifique à Sakahline, au Japon, Formose, Bornéo, Java, Sumatra, Birmanie) ;

3. *Le groupe eurasiatique* (8 % : des Alpes et des Carpates au Caucase, à l'Oural et au Turkestan), Autriche-Hongrie, Pologne, Roumanie, U.R.S.S. ;

4. *Le groupe d'Asie-Mineure ou Moyen-Orient* (11 % : Perse, Irak, Egypte [Sinaï]).

Quel contraste *dans la puissance de ces groupes :* le premier fournissait en 1946 plus de 82 %, puis 78 % en 1948 du pétrole mondial, donc en baisse (dont 65 %, puis 59 % pour les seuls Etats-Unis), le second 9,5 %, puis 5 %, à peine ; le troisième 10 % et 8 %, le dernier 7,5 %, puis 11 % (donc en hausse) ; on remarquera encore que chaque groupe se situe *à proximité d'un passage maritime* important où des raffineries se sont établies (canal de Panama, Singapour, mer Noire et détruits turcs, Suez). A la maîtrise des pipe-lines, des flottes, s'ajoute *celle des mers* dans le commerce du pétrole. Pendant la guerre, un tel fait ne manque point d'intérêt.

H. Les réserves de pétrole

L'énorme production et la consommation sans cesse grandissantes de pétrole (quel gaspillage pendant la guerre : en France consommation de paix : 4.145.000 tonnes en 1935, mais près de 18.000.000 en temps

[8] Fin 1948, on comptait 33.351.000 automobiles en service aux Etats-Unis. La construction avait été pour la même année de 5.282.000 (3.911.000 voitures et 1.371.000 camions et cars).

de guerre) ne vous amènent-elles pas à vous poser une inquiétante question ? A ce train-là, le pétrole *ne risque-t-il pas de manquer un jour et même prochainement ? Très certainement, et les grosses sociétés pétrolières et les gouvernements s'en inquiètent.* Quelles sont les réserves ? (Difficile de les évaluer, il y a encore tant d'espace à prospecter et le fait que le pétrole est en poches profondes rend illusoires les pronostics. En 1930, un expert estimait les réserves des Etats-Unis à douze années d'exploitation (certains disent une à deux générations), à trente ans au moins celles de l'U.R.S.S. (Goubkine dit deux siècles), à un siècle environ celles du Moyen-Orient. L'on peut donc d'une part envisager *un déplacement du centre pétrolier du monde* d'Amérique vers l'Asie occidentale et l'U.R.S.S. D'autre part la consommation mondiale épuiserait les réserves du globe en un *demi-siècle à peine.* Quel contraste encore avec celles de la houille estimées pour les Etats-Unis à 7000 ans d'exploitation ! De même que tant de forêts d'Europe ont, au moyen âge, disparu pour le service de l'homme, nous aurons, en moins d'un siècle, par nos machines à moteurs, gaspillé l'or noir qu'est le pétrole.

1. Vous imaginez quelle inquiétude saisit les marchands et les consommateurs de pétrole dans le monde et les mesures qu'ils prennent pour parer au danger ;

a) *Les trusts cherchent à s'approprier les terrains pétrolifères de l'avenir et, derrière eux, les gouvernements font de même* (Irak, Iran) et parfois sont obligés de régler entre eux le partage de « l'or noir » (accord de San Remo sur les pétroles de l'Irak). Ainsi la politique des nations dépend en partie de ces conflits. On a vu les Allemands en 1916 et 1942 pousser leurs armées vers les pétroles roumains, puis vers ceux du Caucase.

b) Dans quelques pays on cherche une autre source d'énergie *pour suppléer à la pénurie présente ou future de pétrole.* Du charbon, on extrait de l'essence synthétique (6.000.000 de tonnes dans l'Allemagne bloquée pendant la guerre). Ici on tente d'utiliser l'alcool, là de construire des autos électriques ; on a parfois utilisé le bois (en France pendant la guerre) et d'aucuns voient l'avenir assuré par l'emploi de l'énergie atomique.

Conclusion

Que de problèmes a soulevés cette étude du pétrole. Combien de gens ne les soupçonnent même pas ou ne se doutent pas de leur gravité. Le pétrole a beau jaillir de points très localisés à la surface du globe vous voyez bien que c'est un produit de caractère international, dont les uns veulent monopoliser le commerce, dont tous les peuples ont besoin et dont les Etats veulent s'assurer une part. Les plus riches, ceux qui possèdent déjà les plus grosses organisations bancaires, prennent aisément l'avantage, encore que les trusts se livrent une rude bataille de concurrence. Par leur puissance financière ils influent sur l'orientation de la politique étrangère des Etats, poussent à la conquête de gisements probables, de ports d'exportation possibles, de routes obligées. On se ferait presque la guerre pour le pétrole, mais sans pétrole

pas de guerre moderne possible. Assurer la paix du pétrole, ce serait, en partie, assurer la paix tout court. On souhaiterait que des organisations internationales puissent réglementer la production — mieux : la distribution du pétrole — et éviter ainsi des conflits et consolider la paix.

MISSIONS CONSULTATIVES

Géographie

Certains gouvernements désireux d'améliorer leur organisation scolaire demande l'aide du Département de l'éducation de l'Unesco qui leur envoie une mission composée en général de cinq experts. Ceux-ci passent trois ou quatre mois dans le pays même, s'informent sur place, visitent des établissements scolaires, des écoles normales, parcourent les campagnes, s'entretiennent avec des maîtres et avec de simples particuliers, dans les villages comme dans les villes et recueillent ainsi une abondante moisson de renseignements précis qui leur permettront d'établir un rapport circonstancié.

De deux de ces rapports, nous extrayons les informations géographiques ci-dessous, qui ont le mérite d'être claires, objectives et fondées sur de toutes récentes observations.

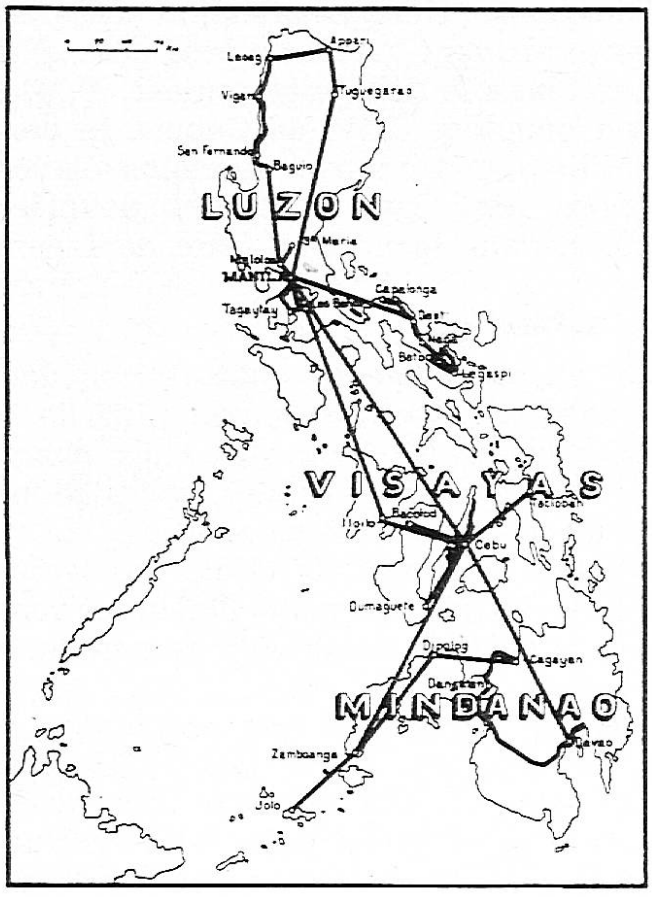

Le territoire de la République des Philippines est constitué par un groupe de plus de 7000 îles et îlots, qui constitue la partie septentrionale de l'archipel malais. Les îles méridionales des Philippines forment à leur tour l'archipel des Sulu. Un millier environ de ces îles sont assez vastes et fertiles pour être habitées.

Les Philippines sont situées au nord-est de Bornéo et au sud-ouest du Japon, à une distance du continent asiatique qui varie entre 800 et 1600 kilomètres. La superficie de leur territoire, qui s'étend en forme de triangle sur plus de 1750 km. du nord au sud et sur près de 1100 km. de l'est à l'ouest, dépasse légèrement 115 000 milles carrés (soit près de 300 000 kilomètres carrés).

Les îles les plus importantes sont Luçon (106 000 kilomètres carrés) et Mindanao (96 000 kilomètres carrés). Les îles ont en général des contours si découpés que leur littoral est près de deux fois plus étendu que celui des Etats-Unis.

Les principales caractéristiques des Philippines sont : des plaines littorales étroites, des chaînes de montagnes couvertes d'épaisses forêts et coupées le plus souvent de vallées transversales dans les grandes îles, un sol fertile, relativement peu de grandes rivières et quelques volcans, dont certains encore en activité. Situées au nord de l'Equateur, mais entièrement dans la zone torride, les Philippines ont un climat tropical modéré dans les basses terres et relativement frais dans les montagnes. Bien que l'année comporte généralement trois saisons — saison des pluies de juin à novembre, saison sèche et fraîche de décembre à février et saison sèche et chaude de mars à mai — le climat varie considérablement selon les régions. Si dans les îles méridionales les pluies sont régulièrement réparties tout le long de l'année, généralement la saison humide et la saison sèche sont nettement distinctes. La moyenne annuelle des précipitations partout très importante s'élève dans certaines régions jusqu'à 6 m. 25. La température moyenne de la journée, de 80 degrés F. à Manille, s'abaisse rarement au-dessous de 60 degrés F. et dépasse rarement 100 degrés F. ; dans la haute montagne les températures sont beaucoup plus basses.

Population

D'après le recensement de 1948, la population des Philippines dépasse légèrement 19 millions d'habitants, très inégalement répartis. Dans la plupart des îles, les habitants résident surtout sur la côte, plutôt qu'à l'intérieur du pays, où certaines vallées, notamment à Mindanao, sont encore relativement peu peuplées. L'île de Cebu a la densité de population la plus élevée, l'île de Mindanao la moins élevée. En dehors de Cebu, d'autres régions sont également très peuplées, particulièrement la région de Manille, dans le nord de l'île de Luçon.

Richesses naturelles

Les Philippines possèdent de vastes richesses naturelles, dont beaucoup sont encore à peine exploitées. Alors qu'un peu plus de la septième partie des terres est actuellement cultivée, les trois quarts environ de la superficie totale ont été estimés « utilisables, après déboisement, pour l'agriculture, l'industrie ou autres usages ».

Les forêts couvrent plus de 60 % de la superficie totale des terres. Le pays occupe le premier rang, dans le monde, pour l'étendue relative de ses **forêts,** par rapport à la superficie totale des terres, et le sixième rang pour leur étendue absolue.

Elles comportent un grand nombre d'essences très employées et particulièrement d'excellentes espèces de bois durs. Les Philippines sont encore un pays essentiellement agricole, aux produits très variés. Dans la proportion de 90 % l'économie agricole du pays est constituée par cinq cultures : riz, canne à sucre, abaca, noix de coco et tabac. L'élevage et la pêche sont également pratiqués sur une vaste échelle : le riz et le poisson constituent les deux éléments les plus importants du régime alimentaire des Philippines.

Les ressources minérales sont considérables et encore peu dévelop-

pées. Elles comprennent entre autres l'or, le chrome, le cuivre, le manganèse, le fer et la houille. Malheureusement aucun gisement de charbon à coke n'a encore été découvert, ce qui limite considérablement la production de l'acier, essentielle au développement des industries lourdes. Contrée montagneuse aux pluies abondantes, les Philippines possèdent de vastes ressources en énergie hydraulique, susceptibles de développement.

Ayant à leur disposition des ressources naturelles considérables, les Philippines pourraient, en les exploitant davantage, faire vivre une population beaucoup plus nombreuse. On estime que 50 à 100 millions d'habitants pourraient y vivre dans des conditions satisfaisantes.

LA THAILANDE ET SA POPULATION

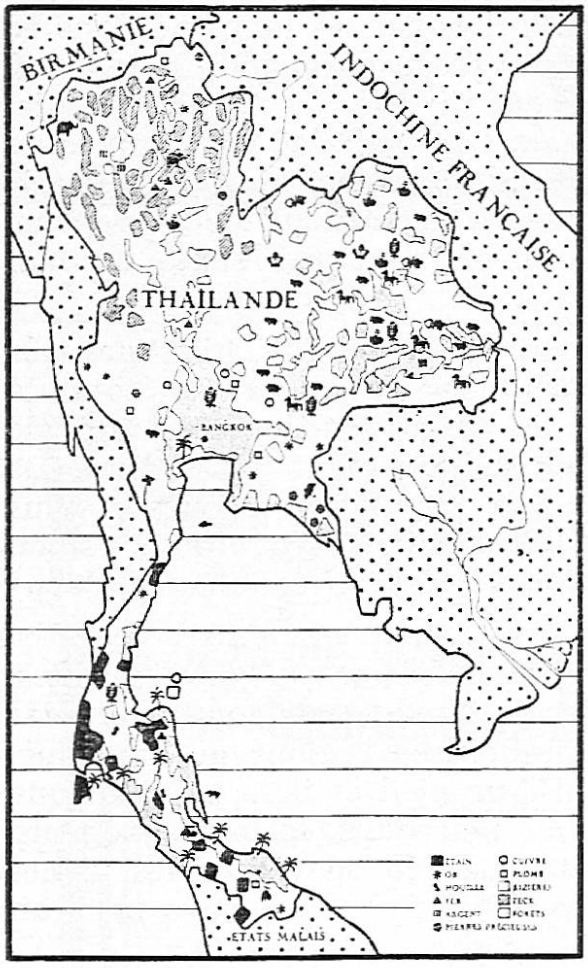

La Thaïlande moderne s'étend du 5e au 21e degré de latitude nord et du 97e au 106e degré de longitude est. En forme de cerf-volant, le territoire est long et étroit. Dans sa plus grande longueur, «queue» comprise, il mesure 1630 kilomètres et ses côtés s'étendent sur 20 100 kilomètres. Répartie sur une surface de 582 867 km. carrés (légèrement supérieure à celle de la France) sa population, qui s'élevait en 1948 à 17 343 714 habitants, présente une densité de 30 habitants environ au km. carré, l'une des plus faibles de l'Asie et de l'Extrême-Orient.

Depuis 1932, la Thaïlande est une monarchie constitutionnelle. Le roi actuel, Phumipon Aduldet, est âgé de vingt et un ans et poursuit ses études en Suisse. En son absence, un conseil de régence a été établi, présidé par l'oncle de Sa Majesté. Le pouvoir législatif est exercé par un parlement composé d'une chambre de 121 membres élus pour quatre ans et d'un sénat dont les cent membres sont désignés par le roi.

Le pays est divisé en 71 provinces administrées chacune par un gouverneur assisté de délégués des divers ministères.

Dans l'ensemble le climat est tropical. La température normale est en effet de 27° C, avec des maxima de 32° et des minima de 23° en moyenne. La précipitation annuelle moyenne est de 1.600 mm, mais elle n'est pas uniformément répartie sur l'ensemble du pays. La région

la plus humide est la côte ouest (3.300 mm) tandis que la région la plus sèche se trouve à l'est, avec 800 mm seulement. La végétation varie très nettement en fonction des différences du régime pluvial et de l'humidité du sol. Sur les hauteurs situées au nord abondent les forêts de pins qui produisent de la *térébenthine ;* le *teck,* l'essence la plus précieuse, pousse sur les monts et dans les vallées du nord et du nord-ouest ; on trouve le long des cours d'eaux et de la côte des forêts de *palétuviers ;* partout où le sol est pauvre, comme c'est le cas dans la majeure partie de la région nord-est, ce sont les arbres à bois dur et à croissance lente qui prédominent. Enfin les fourrés de *bambous* couvrent nombre de pentes caillouteuses et rocheuses de la Thaïlande centrale.

En gros, on peut diviser le pays en *quatre régions* selon les produits et les industries qui y prédominent. Le Sud produit en grandes quantités du *caoutchouc* et de *l'étain ;* le Nord-Est est surtout couvert de pâturages auxquels vient s'ajouter l'industrie de la *soie ;* dans le centre se trouvent des *rizières* et des cours d'eau où abonde le *poisson,* tandis que les régions du Nord produisent du thé, du tabac, du soja, et, comme on l'a déjà vu, du bois de teck. Les fruits et les légumes de toute espèce foisonnent dans l'ensemble du royaume, les réserves alimentaires semblent à peu près illimitées. Durant tout notre voyage, nous avons rencontré fort peu d'enfants en mauvaise santé ou mal nourris.

Une étendue considérable du pays est encore inculte, bien que très fertile. Partout abondent les jungles peuplées de gibier. Au total la Thaïlande compte 49 998 000 hectares de terres cultivables, mais le dixième seulement de cette surface est actuellement en culture. Le pays est donc en mesure de nourrir une population beaucoup plus considérable, qui pourrait atteindre 100 millions d'habitants, sinon plus. Encore agricole dans une proportion de 90 %, il commence à s'industrialiser.

On projette déjà l'installation de grandes usines — de cigarettes, de vêtements — et des experts en énergie hydroélectrique, venus des Etats-Unis, sont au travail dans de nombreuses régions du royaume. De vastes plans économiques ont été mis sur pied et il se pourrait que la culture mécanisée fût appliquée d'ici peu dans certaines régions. Une mission formée en Thaïlande a été chargée de visiter les usines d'Europe pour se rendre compte de l'équipement que le pays pourrait acquérir pour moderniser son industrie.

L'intérêt sans précédent qu'a provoqué l'enseignement professionnel pour adultes et jeunes gens démontre également que la Thaïlande est sur la voie du développement économique général que provoqueront l'introduction et l'extension des industries mécaniques.

La vie artistique et la culture intellectuelle se développent en Thaïlande. Coïncidant également avec l'arrivée de la mission, une exposition d'art s'ouvrait pour un mois à Bangkok (du 11 février au 10 mars), sous les auspices du Service des beaux-arts.

Chez
PELLET-CUIRS
RIPONNE 2 LAUSANNE TÉL. 22 12 27

Grand choix
de
SERVIETTES EN CUIR
de Ire qualité
et de
maroquinerie fine

Après
la nourriture
de l'esprit...
celle du corps!

Les
Chocolats
PERRIER
contiennent des substances
énergétiques importantes

Ville d'Yverdon

L'Ecole professionnelle pour mécaniciens et mécaniciens-électriciens

forme en 4 ans des mécaniciens et mécaniciens-électriciens complets.

Délai d'inscription pour la nouvelle année scolaire jusqu'au 31 janvier 1954.

Pour tous renseignements s'adresser à la Direction de l'Ecole, rue Pestalozzi 8. Tél. 2 25 15.

N. B. Les élèves dont les parents habitent Yverdon sont dispensés de la finance d'écolage.

La Municipalité

Auberge du Chalet-à-Gobet

Nos bonnes spécialités de campagne
Les vins de la ville de Lausanne
Salles pour sociétés et écoles

Gluntz Pierre Téléphone (021) 4 41 04
(pour décembre prix spéciaux pour écoles)

LE TAILLE-CRAYON WÖLFLI

L'œuf de Christophe Colomb

Plus de 40 000 élèves taillent leurs crayons, crayons pour ardoises, craies et charbons à dessiner avec le fameux taille-crayon WÖLFLI.

Références de maîtres:
(Bâle) « Avec mes sentiments de gratitude pour votre géniale invention »
(Berne) « Les enfants et moi avons constaté que nous réalisions une économie allant jusqu'à 50 % »
(Zurich) « Je souhaite que ce taille-crayon soit connu rapidement partout »

Indispensable pour sténographes, vu le gain de temps et son maniement simple
Prix: Fr.1.50 En vente par **W. Wolff, Langnau a. A.** Compte de chèques postaux VIII 12672

DEPUIS 1891

Le couturier de la confection

pour Dames et Messieurs...

L'ENFANT PRODIGUE

MARX PL. ST-LAURENT LAUSANNE

Linoléum – Tapis

Parquet-liège Sols en caoutchouc

P. König & Cie. LAUSANNE

Galeries Ste-Luce - Petit-Chêne - Téléphone 22 55 41

Pour un bon et beau

porte-plume à réservoir

adressez-vous aux hommes
du métier, aux spécialistes

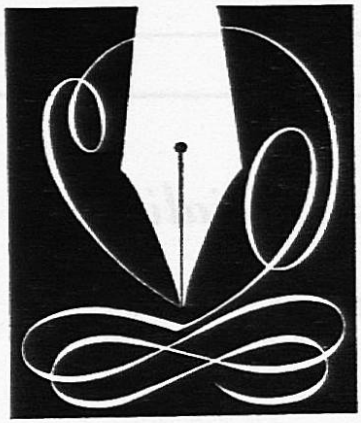

les papetiers

que l'on reconnaît à ces deux insignes

Ils vous offrent par excellence

Service **Qualité** **Garantie**

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

Châtel-St-Denis

Station idéale pour vos courses scolaires d'hiver
Pistes de ski pour tous les degrés

Bureau officiel de renseignements, tél. 5 90 35

Ce que vous offrent les grands spécialistes

PARKER	67.50	83.- 99.-	WATERMAN	30.- 45.- 65.- 85.- 5 pistons 29.50	
SHEAFFER	25.-	73.- 88.50	EVERSHARP	30.- 33.50	55.-
SOENNECKEN	26.-	31.- 36.- 70.-	PÉLICAN	30.-	47.-
SWAN	27.50	37.50 45.-	MONTBLANC	(Gr. modèle) 73.-	99.-

Pour écoliers: BACHELIER (exclusif) 11.-
EFCA 16.50 19.50

Plus de 3000 pièces en stock
Envoi à choix à lettre lue
Faculté d'échange dans un délai raisonnable